

Des droits humains dans la République bolivarienne du Venezuela Société Bolivarienne du Québec/Hands Off Venezuela

La campagne *Pas touche au Venezuela!*, a été créée pour sensibiliser le public au sujet du Venezuela au sein du mouvement ouvrier et auprès des jeunes. Notre tâche principale est de promouvoir les acquis sociaux de la Révolution bolivarienne et la mobilisation contre l'agression des forces impérialistes envers le Venezuela.

À l'automne de 2008, une réunion historique a eu lieu. Après avoir travaillé ensemble, pendant plus d'un an et demi, pour la promotion des acquis révolutionnaires des masses en lutte en Amérique latine, Hands Off Venezuela et la Société Bolivarienne du Québec se sont fusionnés officiellement pour former une seule organisation solidaire.

Nous sommes des ouvriers, des étudiants, Québécois, Canadiens, immigrants et des Premières Nations, parlant une multitude de langues, mais unifiés dans notre lutte pour transformer la société et pour promouvoir une forme d'existence humaine dans la dignité et la solidarité - Notre Déclaration d'unité HOV/SBQ organise des événements publics, des visites de solidarité aux Premières Nations du Canada, aux syndicats et de délégations de jeunes au Venezuela. Elle fournit des informations sur la situation en Amérique latine et favorise la solidarité entre les mouvements de travailleurs d'Amérique latine et les mouvements de travailleurs d'autres pays.

« La Société Bolivarienne du Québec/Hands Off Venezuela (SBQ/HOV) est un organisme sans but lucratif, pluriculturel et autonome de diffusion et d'émancipation populaire, inspirée par le libérateur Simón Bolívar, de lutte internationaliste et anti-néolibérale et s'inspire des idéaux d'autodétermination des peuples latino-américains, de justice sociale, d'intégration latino-américaine et de respect des droits ancestraux des peuples autochtones et de l'environnement. » (Art.2 des Statuts)

Brève mise en contexte

Aux alentours des années soixante-dix, avec le Président Carlos Andrés Pérez (inséré dans le **pacte du Punto Fijo**¹), le Venezuela vécu ses premiers pas vers le néolibéralisme. Avec l'implantation de diverses mesures favorisant le relâchement de l'État envers le peuple, soit la réduction de la redistribution des richesses, des inégalités sociales commencèrent à être perçues. Ce changement créa un revirement des tensions politiques et sociales qui mena aux événements du **Caracazo**², puis à l'élection d'Hugo Chávez Frías en 1998. À partir de ce moment, les relations du Venezuela entre les pays du Premier monde et du Tiers monde changèrent. Arrivé au pouvoir, Chávez utilisa les revenus du pétrole, longtemps accaparés par les élites nationales et étrangères, afin de réduire les disparités socio-économiques et créer une nouvelle société absente d'inégalités.

1 **Punto Fijo**: Pacte ayant commencé en 1958 au Venezuela et s'étant terminé en 1998 qui stipulait une alternance automatique entre le COPEI et l'AD, partis politiques vénézuélien, peut importe le résultat des élections.

2 **Caracazo**: Il s'agit d'une vague de manifestations effectuées en février 1989 dans la région Caracaset ailleurs au pays, afin de contester l'état dans lequel le pays s'avancait à travers les réformes néolibérales. Durant cette période, il y eut beaucoup de répression policière et militaire causant la mort de plusieurs milliers de manifestants.

Hugo Chávez Frías conquiert la présidence du Venezuela à travers son discours multipolaire regroupant les autochtones, les afro-latins et les latins. Un an plus tard, ce même gouvernement entreprend de créer une nouvelle constitution à travers une Assemblée constituante et un référendum auxquels la population vénézuélienne vota majoritairement en faveur. Appliquant ses promesses, cette nouvelle constitution permet, entre autres, plus d'autonomie territoriale aux groupes autochtones, tout en reconnaissant officiellement leurs langues. Entourée par une opposition déterminée à ne pas concéder le fruit de son passé, Chávez connaît à maintes reprises des pressions provenant de leur part:

- En avril 2002, un **coup d'État** fut organisé par l'opposition ayant réussi à retirer du pouvoir Chávez pour deux jours seulement. Grâce à d'importantes mobilisations populaires et l'appui de la Garde royale, il a pu retourner au palais présidentiel de Miraflores;
- En décembre 2002, le patronat pétrolier (FEDECAMARAS) organise un **sabotage de PDVSA**, suivi de la *Confederación de Trabajadores de Venezuela* (CTV). Cet événement apportait des pertes économiques énormes pour le Venezuela, mais prouva également aux travailleurs qu'ils pouvaient opérer une entreprise sans les cadres;
- En août 2004, organisation d'un **référendum révocatoire** au mi-mandat de la présidence d'Hugo Chávez où l'opposition perdit par 58%. Et ce, sans considérer toutes les attaques incessantes effectuées par les réseaux médiatiques nationaux et internationaux à l'égard du gouvernement de la Ve république.
- Depuis 2004, l'opposition s'attaque virulemment au parti au pouvoir par l'entremise des **médias** (qui leur appartiennent majoritairement – 80%) et via le soutien d'États tel que les États-Unis et le Canada qui financent certaines de leurs organisations « démocratiques » en plus de faire une campagne diffamatoire à l'égard de la Révolution bolivarienne.

En contraste, le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela a entrepris diverses mesures afin d'améliorer les conditions de vie de la population vénézuélienne s'effectuant surtout par l'entremise de la Constitution de 1999 où les missions boliviennes débutèrent ainsi que les cercles boliviens³. De plus, en octobre 2000, le Venezuela a entamé des accords bilatéraux, notamment avec Cuba, en échangeant du pétrole contre des biens et services, initiative qui a mené à la création de l'ALBA (Alliance Bolivarienne pour l'Amérique – Traité entre les peuples) en 2004. Les statistiques le prouvent: la pauvreté extrême a diminué au Venezuela: de 1997 à 2009. Et ce, sans compter les apports de la sphère informelle dans l'amélioration de l'indice de développement humain: de 1998 à 2009, il est passé de 0.6798 à 0.8263. Cela n'aurait peut-être pas pu être possible sans la révolution.

3 Cercles boliviens: groupes organisés à l'intérieur de villages formés d'une douzaine d'individus qui se réunissent pour discuter de leur communauté et trouver des pistes de solutions.

L'atteinte des droits humains au Venezuela

L'État vénézuélien a l'obligation de respecter et de garantir les droits humains en adoptant les moyens nécessaires pour les atteindre et en assurant la prestation des services qui y sont reliés. La Constitution de 1999 établit dans son troisième chapitre une ample protection des droits humains. Leur atteinte se manifeste également au sein de traités élaborés, de pactes et accords internationaux ratifiés de même que dans les lois mise en place par le Venezuela qui sont soumises à la Constitution de 1999 élaborée et votée (87% des voies pour) par le peuple vénézuélien.

La Constitution nationale est innovatrice en termes de droits humains, puisqu'en plus de protéger les intérêts individuels, elle étend cette protection aux intérêts légitimes, collectifs et diffus. De plus, le gouvernement vénézuélien a distribué largement les textes à sa population et organisé des séances de lecture pour que le peuple soit en mesure de connaître et comprendre leurs droits, de veiller à leur application, de les défendre dans le but de les exercer.

Plusieurs types de droits humains prévalent au Venezuela, ils s'établissent via les textes ratifiés, mais également par les mesures entreprises par le gouvernement, soit les diverses missions bolivariennes⁴ et dans la structure politique nouvellement mise en place via les Conseils communaux. La mise en application de ces droits a permis des avancées notables au niveau de l'IDH, de la réduction de la pauvreté ainsi que dans l'écart entre les populations riche et pauvre. Sans les outils de base que sont lire et écrire, se loger et se nourrir, les fondations de la démocratie sont inaccessibles.

DROITS DE NATIONALITÉ ET CITOYENNETÉ

Grâce à la mission Identidad, des milliers de Vénézuéliens qui auparavant n'avaient pas des cartes de citoyenneté sont enregistrés auprès de l'État et peuvent être prestataire de ses services en plus de voter en tant que citoyen. Avec la nouvelle constitution, les citoyens sont en mesure de voter dès l'âge de 18 ans. La classe politique traditionnelle a légué au gouvernement bolivarien un héritage surréaliste : 70% des vénézuéliens ne possédaient pas de documents d'identité, 90% de ces *sans papiers* provenaient des classes populaires. Non seulement le gouvernement bolivarien a réussi à *reconnaître* sa population afin de lui donner légitimement ses papiers de citoyenneté mais, sur un plan psychologique ou politique, il lui a enfin donné le droit d'exister. Ainsi, grâce aux divers Bureaux Nationaux d'Identification et des services Étrangers (ONIDEX), en 2005, déjà 8.710.404 cartes d'identité ont été délivrées au cours de cette même année dont 653.306 pour des enfants.

DROITS CIVILS

La liberté d'expression prévaut au Venezuela, il n'existe aucun commissionnaire de la censure. En fait, la plus grande menace de censure consiste en la faramineuse concentration du discours médiatique vénézuélien. Plus de 80% des médias sont privés et appartiennent à l'élite nationale. Afin de protéger les droits des téléspectateurs à avoir une information juste et équilibré, les médias doivent se plier à la nouvelle loi RESORTE qui, comme le CRTC au

4 **Missions boliviennes:** Stratégies d'intervention massive orientées pour garantir les droits fondamentaux de la population et mettant l'accent sur les secteurs les plus exclus.

Canada, vise à établir un cadre de diffusion où est prohibée la violence lors des heures d'écoute infantile ainsi que, par exemple, les messages incitant à l'insurrection et à la violence. Par exemple, c'est le cas de Globovision et de son propriétaire Oswaldo Álvarez Paz qui, après avoir soutenu et participé au coup d'État de 2002, a multiplié ses attaques subjectives contre le gouvernement bolivarien jusqu'à inciter les citoyens à la violence armée. La Constitution permet évidemment la liberté d'expression des individus, mais cette liberté s'arrête au moment où elle est utilisée contre la sécurité des autres.

Au niveau de l'orientation sexuelle des citoyens, une loi est présentement en discussion afin de permettre le mariage homosexuel et la transmission de l'héritage entre des couples du même sexe, il s'agit de la loi de l'équité des genres⁵.

DROITS POLITIQUES

Depuis 1998, le Venezuela a vécu plus de 14 processus électoraux, et ce marqué par un fort taux de participation. Plusieurs élections présidentielles, municipales et législatives ont lieu, et ce à des dates fixes. De plus, plusieurs référendums ont été lancés afin de prendre le pouls de la population sur l'élaboration d'une nouvelle constitution, la tenue d'un référendum révocatoire et une modification constitutionnelle. Au sein de la Constitution est stipulé que le peuple peut demander au mi-mandat présidentiel un référendum révocatoire permettant d'appeler de nouvelles élections présidentielles, et ce via la présentation de pétitions. Notons qu'un tel référendum révocatoire a bel et bien eu lieu en 2004, (deux ans seulement après le coups d'état) demandé par l'opposition, (la même qui a supportée le coups d'état) et qu'il a été perdant à 59%.

De plus, afin de rompre avec les vieilles institutions corrompues du passé et favoriser la participation populaire dans le processus bolivarien, des **conseils communaux**⁶ s'installent un peu partout au Venezuela. Le conseil communal fonctionne par l'élection d'un certain nombre de porte-parole et des membres d'un minimum de sept commissions qui auront pour objectif de gérer les diverses activités de la communauté. Pour le moment, le conseil est principalement l'interlocuteur entre la communauté et l'instance gouvernementale nationale.

DROITS SOCIAUX ET DES FAMILLES

Le gouvernement bolivarien a mis de l'avant plusieurs missions en termes de santé et de famille. Une des plus notables dans ses avancées est la **mission Barrio Adentro** (à l'intérieur du quartier) qui a permis l'introduction de cliniques publiques à l'intérieur de quartier et la construction d'hôpitaux (avec l'aide de Cuba qui « prêté » plus de 10 000 médecins au Venezuela en échange d'une réduction de dette) en plus d'offrir un service de santé universel (gratuit), spécialisé et moderne. La mission **SUMED** a permis de son côté l'accès gratuit à des produits pharmaceutiques pour les familles vénézuéliennes. Plusieurs autres missions ont également été mises sur pied en santé, dont *Miracle* qui vise à soigner la cécité et *Negra Hipolita* offrant un soutien aux toxicomanes et sans-abris. La mission *Madres del Barrio* a

5 **Lois sur l'équité des genres:** Art. 8. « Chaque personne a le droit d'exercer son orientation et identité sexuelle préférée de façon libre et non-discriminatoire. En conséquence, l'État reconnaîtra les couples déjà établis entre des deux conjoints de même sexe, par accord mutuel, dans un consentement libre et effectif judiciairement et patrimoniallement. »

6 **Conseils communaux:** un conseil communal est un groupe d'habitants, en zone rurale ou urbaine. La participation aux conseils communaux est totalement volontaire et n'est pas rémunérée

permis de fournir des biens et services gratuits aux mères ayant un faible de revenu et étant monoparentale. Ainsi, le **taux de mortalité infantile** a diminué de 7,7% depuis 1998 et l'**espérance de vie** a augmenté de 1,7 an.

En termes de soutien alimentaire, la **mission MERCAL** et l'entreprise publique **PDVAL** (financé par l'entreprise pétrolière étatique PDVSA), reconnu par l'OMS, a permis d'augmenter la distribution et l'accès à des produits essentiels subventionnés par l'État aux quartiers moins nantis du Venezuela. Plusieurs comptoirs alimentaires ont également fait leur apparition où des repas sont servis au peuple et où la nourriture est distribuée. Il existe aujourd'hui plus de 6000 marchés où plus de 3,2 millions de kilos sont distribués quotidiennement et bénéficiant à plus de 8 millions de personnes. De plus, ils ont permis un développement accru de l'industrie agro-alimentaire du Venezuela qui avait été décroissant lors des mandats présidentiels précédents.

Grâce aux fonds versés directement aux communautés et à la mission *Plan Bolivar*⁷, plusieurs quartiers ont pu améliorer leurs infrastructures. Par exemple, Le taux de personnes ayant **accès à l'eau potable** est passé de 82% en 1998 à 94% en 2009 et le taux de personnes ayant **accès au système de canalisation d'eau potable** est passé de 64% en 1998 à 84% en 2009.

DROITS CULTURELS ET ÉDUCATIFS

Le gouvernement bolivarien valorise les sports et la culture. D'ailleurs, le nombre de participants aux jeux Olympiques a passé de 39 pour les jeux d'Atlanta en 1996 à 109 pour les jeux de Beijing en 2008. De plus, l'*Orquesta Sinfónica Simón Bolívar* est réputée à travers le monde pour son talent et son ingéniosité.

Dans le secteur de l'éducation, plusieurs missions ont été mise de l'avant dont Robinson, Ribas et Sucre. Ces missions ont permis une alphabétisation massive et volontaire du peuple vénézuélien faisant du pays un territoire **libre d'analphabétisme** en 2008 selon l'UNESCO, un soutien aux jeunes du secondaire permettant de conjuguer travail et famille menant à réduction de 40% du **taux d'échec scolaire** ainsi qu'un soutien économique aux étudiants du post-secondaire. Le **taux de remise de diplômes** au Venezuela a augmenté de 60% pour le préscolaire, 91% pour le primaire et 58% pour l'universitaire de 1998 à 2009.

DROITS ÉCONOMIQUES

Le peuple vénézuélien a pu également jouir de grandes avancées du point de vue des droits économiques. Le taux de personnes en situation de **pauvreté extrême** est passé de 20,3% en 1998 à 7,2% en 2009. Rappelons que la pauvreté absolue signifie une insuffisance de logement, d'habits et de nourriture. Le taux de personnes ayant un niveau de vie sous le seuil de pauvreté est également passé de 50,4% en 1998 à 28,5% en 2009. L'**Indice de développement humain (IDH)** a passé de 0,6798 en 1998 à 0,8263 en 2007, soit d'un IDH bas à élever en moins d'une décennie. Ceci n'est possible qu'avec des politiques de

7 **Plan Bolivar**: utilisation de plus de 40 000 soldats pour construire des écoles, des maisons, distribuer de la nourriture, fournir des vaccins à la population, etc.

redistribution de la richesse du pays pro pauvres. Le **Coefficient de Gini**⁸ a passé de 0,498 en 1999 à 0,3928 en 2009, soit le plus bas en Amérique latine (Colombie: 0,572 en 1999 et 0,584 en 2005). Ce qui permet d'apprécier les effets bénéfiques de la redistribution de la richesse par le gouvernement bolivarien. Afin d'avoir une bonne idée des effets et politiques connexes, on peut se servir des indicateurs suivant :

- Le taux **Besoins de base insatisfaits**⁹ (BBI) pour les foyers pauvres est passé de 28,9% en 1998 à 23,6% en 2009
- Le taux **Besoins de base insatisfaits** (BBI) pour les foyers en pauvreté extrême est passé de 10,8%% en 1998 à 7,9%% en 2009
- Le **taux d'inflation** sous le gouvernement d'Hugo Chavez est demeuré stable avec 20,7% (Rafael Cardera 59,4% - 1993-1998, Carlos A. Pérez 45,3% - 1998-1993, Jaime Lusinchi 22,7% - 1984-1988)
- Le **taux de chômage** a passé de 15% en 1998 à 10,2% en 2009 (le Canada avait un taux de chômage de 7,2% en janvier 2009)
- Le **taux d'emploi dans le secteur formel** est passé de 47,6% (1999) à 56% (2009) et de 525,4% (1999) à 44% (2009) dans le **secteur informel**
- Le **salaire minimum** est passé de 185,1\$US en 1998 à 450\$US en 2009
- Le nombre de retraités recevant une pension est passé de 475 114 en 1998 à 1 462 443 en 2009

En bref, les droits économiques des vénézuéliens et vénézuéliennes à une qualité de vie qui s'améliore constamment sont observables par les chiffres. Rappelons que cela est également bonifié par le **Capital Social** que produit les politiques du gouvernement bolivarien d'encourager la participation active de la population aux affaires publiques et par la consolidation et la multiplication des **Conseils Communaux**. L'économie vénézuélienne se porte aujourd'hui beaucoup mieux qu'avant. Même que, selon une étude de Mark Weisbrot et Luis Sandoval, le secteur financier privé a connu une croissance de 37,9% en 2004, de 34,6% en 2005 et de 39,2% en 2006 alors que le secteur public (tous secteurs confondus) n'a connu qu'une croissance de 12,5% en 2004, de 4,1% en 2005, de 2,9% en 2006. On est donc loin des affirmations des médias d'oppositions qui disent que Chavez nationalise en excès.

DROITS DES PEUPLES INDIGÈNES

Tout d'abord, on peut mentionner que le Venezuela est signataire de la *Déclaration des droits des peuples autochtones* de l'ONU. Rappelons que les autochtones ne constituent qu'une faible portion de la population du Venezuela et ils ne dépassent pas les 320 000 locuteurs. Avant le gouvernement bolivarien, certains ont traité de la condition des peuples autochtones au Venezuela de véritable « génocide ethno culturel ». Les droits des peuples autochtones sont maintenant reconnus dans un véritable arsenal d'instruments juridiques. Mentionnons : la *Loi sur l'éducation des peuples indigènes et sur l'usage de leurs langues* (18 juin 2001), la *Loi d'approbation de la Convention no 169 relative aux peuples indigènes et tribaux* de l'Organisation internationale du travail (no 37.305 du 17 octobre 2001), la *Convention relative*

8 **Coefficient de Gini**: un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien, cas extrême du maître et de ses esclaves).

9 **Besoins de base insatisfaits**: coefficient évaluant ensemble le taux d'enfants n'allant pas à l'école, la quantité d'individu par chambre (3 et+), habitation insalubre, chef de famille ayant moins de 3 années d'éducation, nonaccès à l'eau potable et aux services sanitaire. Est considéré un foyer pauvre si le BBI est moins de 1 et extrême si 2 BBI ou plus.

aux peuples indigènes et tribaux (octobre 2001) et la *Loi organique sur la culture* (octobre 2001). D'ailleurs, les peuples autochtones ont une garantie de représentation politique d'élus au parlement vénézuélien. La Constitution vénézuélienne reconnaît de grands gains pour les peuples autochtones à partir de l'Article 119.

DROITS ENVIRONNEMENTAUX

La protection de l'environnement et le développement durable, en concertation avec les populations locales, est au cœur de la Constitution vénézuélienne et des politiques du gouvernement bolivarien. On ne peut nier que les revenus venant du secteur pétrolier sont primordiales pour l'économie du pays; ceci dit il ne s'agit aucunement d'un développement *sauvage* imposé aux populations locales. Aux articles 127, 128 et 129 de la Constitution, il est spécifié les devoirs de l'État en termes de protection de l'environnement, de planification de l'aménagement du territoire et la gestion des activités touchant les écosystèmes. Le gouvernement a, par exemple, le devoir d'assurer la mise en œuvre d'études d'impact environnemental et socioculturel concernant les activités pouvant causer des dommages.

Quelques chiffres concernant la satisfaction de la population :

- 62,7% des Vénézuéliens considèrent que leur **situation globale** s'est améliorée depuis 1998
- 67% considèrent que leur **situation économique** s'est améliorée
- 70,6% de la population qualifie que les **missions éducatives** sont bonnes
- 79,3% de la population est d'avis pour dire que les missions ont amélioré le **niveau éducationnel** du peuple
- 82,2% sont d'avis pour dire que les **jeunes ont plus d'opportunités** de formation et d'avancées
- 73,9% considèrent que le **mandat présidentiel** se déroule bien
- 43,2% considèrent que **l'opposition** se développe bien
- 56,8% des Vénézuéliens **voteraient à nouveau** pour Hugo Chavez